

Ecole Primaire de Cornier 74800

COMPTE-RENDU DU CONSEIL d'ECOLE Séance du Lundi 22 juin 2015

**Le Conseil d'École s'est réuni à 18h30, salle de réunion du football.
Fin de séance à 20h.**

Compte-rendu affiché en maternelle et en élémentaire.

Etaient présents :

Mr Allard, maire de Cornier et Mr Roux, Mme Desternes , adjoints au maire de Cornier ;
Mme Viviand conseiller communautaire représentant la CCPR (communauté de communes)

M. Dudouit, délégué départemental de l'Education Nationale

M. Chanron ; président de la cantine élémentaire

M. Guesné, M. Velluz, Mme Mathieu, Mme Fumé, Mme Morettin, Mme Callige, Mme Métral,
Mme Djelic, Mme Garot, Mme Stabler, Mme Agesne, Mme Thiébault représentants élus des
parents d'élèves

Mme Fabien (CP), M. Fabien (CP/CE1), Mme Granchamp (CE2), M. Maillard (CM2), Mme
Mouthon (PS), Mme Faure Bargain (PS/MS), Mme Hourdin (MS), Mme Rappallini (MS/GS),
Mme Faltot (MS/GS), Mme Coste (Le mardi et vendredi en CM1, le jeudi en PS), Mme
Pailloux (CM1 et directrice) professeurs des écoles.

M Herbaud , futur directeur

Absents excusés :

Mme Matera, Inspectrice de l'Education nationale, membre de droit du conseil d'école.

Mme Ruffel, Mme Valeri, Mme Bibollet, Mme Janssen, Mme Giraud-Leroy, Mme Alves, Mme
Calvet parents d'élèves

L'ordre du jour est abordé comme suit :

1) Tour de table et présentation du nouveau directeur

2) Bilan dernier trimestre

- **aide personnalisée** : 47 enfants (20 maternelles 27 élémentaires)
soit 83 enfants pris en APC sur l'année (36 maternelles et 47 élémentaires)
- **passages** : 1 enfant part à la CLIS (Classe pour Inclusion Scolaire) de Saint Pierre,
(effectif allégé, une AVS à temps plein, enseignant spécialisé et chaque enfant suit
un programme individualisé, intégration en classe de CP)
Les autres passent dans la classe supérieure.
Le redoublement n'est plus autorisé sans accord de l'Inspection.
- Intégration fin d'année d'une enfant avec handicap 2 matinées par semaine,
accompagnée d'une éducatrice. L'année prochaine intégration tous les matins avec
une AVS, puis dès que possible en journée complète

- Sur les 22 CM2 qui vont au Collège
1 départ dans l'Ain, 1 à Reignier, 2 à Sainte Marie et 18 aux Allobroges à La Roche.

Activités et sorties des classes

PS – PS/MS- MS : rencontre USEP orientation à Saint Pierre
sortie à la ferme

MS/GS – MS/GS : rencontre USEP orientation au stade de Cornier
balade avec les ânes, animation 5 sens maison du
salève

CP – CP/CE1 : piscine (beaucoup d'enfants n'auront pas le savoir nager, inviter les
parents à les inscrire à des cours de natation cet été)
chasse au trésor dans la Roche avec guide du patrimoine

CE2-CM1-CM2 : visite de la station d'épuration d'Arenthon dans le cadre d'un
travail sur l'eau

CM1-CM2 : sortie vélo USEP au fil de l'Arve
CM1 : sortie vélo USEP à Motz dans l'Ain
CM2 : sortie vélo USEP à Lyon
5 vélos + casques prêtés par l'USEP

CM1 : rando glières chemin Tom Morel avec un guide moyenne montagne et
animation ONF sur la gestion de la forêt
représentation de 6 pièces de théâtre (contes philosophiques) devant les
parents (remerciement à la Mairie pour la salle prêtée)

CM2 : journée CM2 au collège
rencontre professeurs des écoles et professeurs de collège pour faire la liaison
et mettre en place des PPRE (Programmes personnalisés de Réussite Educative)
passerelles pour certains CM2 arrivant au collège

Toute l'élémentaire : randonnée le 26/06

Soirée portes ouvertes à la maternelle pour les nouveaux : le 26/06 de 18h à 19h30

Fête de l'école : samedi 27 juin

Liaison GS/CP : mercredi 01/07 les futurs CP vont passer la matinée dans leur
future école

Remerciement pour le financement à la Mairie, la CCPR et le Sou des écoles.
Remerciement aux parents accompagnateurs qui doivent souvent passer un agrément.

3) Aménagements et investissements réalisés en élémentaires

Traçages de cour + 1 jeu d'échec pour la cour.

Achat de 6 ordinateurs.

Mise en place d'un portail avec interphone.

Prévu : 1 vidéo projecteur avec tableau numérique pour la classe des CM2.

Remerciement à la Mairie.

4) Bilan des TAP maternelles

Cette année, TAP le midi : sieste, temps de repos et activités ludiques pour les GS.

Suite à une enquête menée par la CCPR auprès des parents, les TAP vont être déplacés le soir de 15h30 à 16h15 et seront payants de 0,50 à 1,20 € selon le quotient familial.

5) Bilan des TAP élémentaires

C'était une année d'essai : TAP en fin d'après-midi pendant 45 min.

Une demande a été faite à l'IA de faire l'année prochaine 1 heure de NAP : ¼ d'heure de récréation + ¾ d'heure d'activités.

Facturation : 1 euro pour 1 heure

Cette année il y a eu des intervenants ponctuels et d'autres réguliers.

L'année prochaine les activités prévues seront : cirque, anglais, sophrologie... Il y aura également 2 animateurs de petite enfance.

Les parents sont satisfaits pour la grande majorité. Il faudra mettre en place un Comité de Suivi pour 3 ans.

6) Fête de l'école

Le 27/06 de 9h à 12h en salle de motricité pour 3 classes puis à la salle des fêtes pour 5 classes.

A 12h remise par le Sou d'une trousse aux GS et d'un dictionnaire aux CM2. Le CCAS remet aux CM2 une calculatrice.

Puis restauration et jeux organisés par la cantine élémentaire.

7) Effectifs prévisionnels rentrée 2015

PS : 49 MS : 45 GS : 52 (6 départs vers les Crués et la Chapelle) soit un total maternelle de 146 élèves et une moyenne de 29,5

Toutes maternelles de la CCPR sont très chargées.

Organisation d'une rentrée échelonnée pour les PS sur 2 jours, tout sera affiché début juillet.

Les enseignants souhaiteraient une 5ème ATSEM.

CP : 15 CE1 : 29 (1 départ, 1 arrivée) CE2 : 15 (1 arrivée)

CM1 : 25 (2 départs, 1 arrivée) CM2 : 23 (1 arrivée)

soit un total de 107 et une moyenne de 26,75 par classe suite à une fermeture

8) Nouveaux horaires rentrée 2015

harmonisation entre maternelle et élémentaire

maternelle : horaires validés par l'IA

8h15-11h45 13h45-15h30 soit une 1/2h de plus le matin
mercredi : 8h15-11h15

élémentaire : en attente de validation (les mêmes)

8h15-11h45 13h45-15h30 soit une 1/2h de plus le matin
mercredi : 8h15-11h15

9) Organisation des NAP maternelles et élémentaires rentrée 2015

maternelle :

Suite à une enquête menée par la CCPR auprès des parents, les TAP vont être déplacés le soir de 15h30 à 16h15 et seront payants de 0,50 à 1,20 € selon le quotient familial.

Élémentaire :

de 15h30 à 16h30 : ¼ d'heure de récréation + ¾ d'heure d'activité

10) Questions des parents : néant

Question des enseignants : y aura-t-il de la garderie le mercredi à partir de 11h15 : non

11) Intervention de M. Le Maire

L'école élémentaire sera inaugurée la 1ère quinzaine de septembre.

L'équipe enseignante est sollicitée pour préparer quelque chose.

Pour l'ensemble de mon équipe, je remercie Mr Allard, Maire de Cornier, ses adjoints Mme Desternes, Mme Viviand et M. Roux et Mr Marin-Gaillard président de la CCPR, pour ce partenariat efficace dont nos élèves sont les premiers bénéficiaires.

Je remercie l'équipe enseignante pour son travail.

Je remercie les parents qui donnent de leur temps pour l'école et qui m'ont toujours soutenue : au Sou, à la cantine élémentaire, en nous accompagnant.

J'ai passé 9 excellentes années à Cornier dont je garderai de nombreux souvenirs.

Je pars à la prochaine rentrée prendre la direction de l'école d'Arenthon.

Mme Pailloux